



CPAM DES ARDENNES LE 18/12/2017

### DECLARATION DES ELUS CGT AU COMITE DU 18/12/2017

Il nous est demandé aujourd'hui de donner un avis sur l'ensemble des budgets de la CPAM pour 2018. La nouvelle COG est toujours en cours de négociation.

La délégation CGT et UGICT-CGT constate malheureusement que le budget de GA (du personnel) est encore et toujours en diminution (- 1,26%). Certes des embauches ont été réalisées, mais pas suffisamment pour permettre d'anticiper la perte de compétences.

Les délégations CGT et UGICT-CGT demandent à la direction de porter une attention particulière à l'effort consenti par le personnel pour permettre à la CPAM d'atteindre ses objectifs et assurer une qualité de service optimale auprès de nos publics.

Les délégations CGT et UGICT-CGT encouragent fortement la direction à engager la régularisation des situations d'agents et de cadres en dessous du coefficient moyen. Sujet maintes fois abordé et toujours pas entièrement réglé. En effet, malgré ce budget contraint imposé par les pouvoirs publics via la CNAMTS, l'histoire récente nous a démontré qu'une direction avait toujours une marge de manœuvre en matière de promotion salariale, en dehors des dispositions conventionnelles.

Alors que la direction, dans sa note de présentation, se glorifie de faire des économies budgétaires par « l'optimisation de ses surfaces immobilières », la CGT rappelle qu'il s'agit dans les faits de la fermeture des centres de Givet, Rethel et Monthermé. Lors du rapatriement des agents sur Charleville, la direction de l'époque leur a « vendu » ce retour comme une opportunité d'évolution, finalement inexistante. Quid aujourd'hui de leur qualité de vie ?

Cette année aucun élément sur les frais de gestion des organismes de sécurité sociale n'est indiqué dans la LFSS2018.

Les délégations CGT et UGICT-CGT exigent que ceux-ci soient à la hauteur des besoins en effectifs afin d'assumer la charge de travail actuelle à laquelle s'ajoutera 7 millions de bénéficiaires issus du RSI.

Sur les 5 500 salariés du RSI, 22% seraient intégrés dans la branche maladie. Les délégations CGT et UGICT-CGT interpellent la direction afin que cette intégration ne vienne pas impacter notre taux de remplacement et que des moyens à la hauteur des besoins réels soient octroyés via les négociations à l'UCANSS et avec le ministère.

Dans ces conditions, les élus CGT et UGICT-CGT votent **contre le budget de GA et pour les budgets d'Action sanitaire et sociale et Centre d'Examen de Santé.**